

Droit du travail

Méthode ◆ Principalement une présentation théorique avec quelques cas pratiques.

Contenu ◆ Dans le cadre du cours « Droit du travail » seront examinés :

- Le contrat de travail soumis au droit privé
- La loi fédérale sur le travail et les conventions collectives

Un accent particulier sera mis sur l'analyse des principales règles du Codes des obligations sur le contrat de travail individuel de travail (art.319ss du CO), notamment du travailleur et de l'employeur ainsi que la fin des rapports de travail.

Animation ◆ Fabien Carron, juriste cantonal SCIV

Public cible ◆ Secrétaires syndicaux, ressources humaines, non-initiés

Date, durée ◆ Jeudi 13 octobre 2022 de 9h00 à 17h00.

Lieu ◆ Hôtel Castel, rue du Scex 28, 1950 Sion

Information ◆ Confirmation ou annulation sont adressées environ 14 jours avant la date du cours.

Frais ◆ Pour les membres des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- Syna : 4 journées de formation/année
- transfair : 2 formations/ année
- SwissPersona : max. CHF 1000.-/année
- SCIV : max. CHF 450.-/année

Pour les non-membres : CHF 500.-

Règlement ◆ **SVP, veuillez prendre connaissance du règlement ARC sur www.formation-arc.ch**